


Aujourd'hui, demain, pas de trêve pour nos revendications

Des Délégués Syndicaux Centraux (DSC) sont désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau national et sont les interlocuteurs de la Direction Générale (DG).

La DG a convié les DSC ce 21 avril 2023 pour un échange suite à la sortie du rapport France travail. A noter, qu'une réunion extraordinaire du Comité Social et Economique Central (CSEC) sera organisée prochainement sur le sujet avec la présence de Paul BAZIN, DGA de Pôle emploi en charge du projet.

Il est important de préciser, à cette étape, que le rapport de synthèse de la concertation sur le projet France travail n'emporte pas la création de France travail. C'est une vision de ce que France travail pourrait être. Seule une loi peut concrétiser sa création. Le calendrier législatif s'oriente vers un vote de cette loi « plein emploi » au cœur de l'été.

FO a rappelé son opposition à la création de France travail qui soulève de nombreux problèmes.

Sans rentrer dans l'analyse du rapport, la DG a indiqué, que sous-réserve de la loi à venir :

- il y aura des impacts sur nos métiers et qualifications ;
- il y aura des changements importants qui nécessiteront l'accompagnement des équipes ;
- la gouvernance avec la convention tripartite n'est pas remise en cause ;
- le volet indemnisation n'est pas remis en cause, raison pour laquelle il n'est pas traité dans le rapport ;
- il sera tout à fait possible de se voir confier de nouvelles missions à l'avenir.

Pour **FO**, il est essentiel que les agents de Pôle emploi soient associés par l'intermédiaire de leurs représentants du personnel à toutes les décisions qui les concernent. Le rôle du CSEC et des CSE sera primordial dans les mois à venir.

En tant qu'organisation syndicale représentative au sein de Pôle emploi, **FO** demande à être régulièrement concerté sur ce projet.

La DG est en accord avec ces deux derniers points. Elle indique qu'elle organisera régulièrement des audio DSC.



Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

Les délégués syndicaux centraux **FO** : Natalia JOURDIN et Philippe ROCHETEAU

